

# FAIRE SON CINÉMA

Pour les communes de 10 à 30 000 habitants, un concept original de salles de cinémas a été présenté au dernier salon des Maires. L'offre Cineplexé est un ensemble composé de trois salles de cinéma (246, 148 et 82 places) avec un hall d'accueil, un guichet, des sanitaires, des cabines de projection et des locaux d'exploitation pour la direction, la technique et le personnel. Cineplexé est en parfaite conformité avec les normes françaises (accessibilité aux personnes à mobilité réduite) et les exigences de confort, de qualité



de l'image et du son et des services. Il a été conçu par des professionnels passionnés et expérimentés du 7<sup>ème</sup> art, avec l'architecte Frédéric Gallet. Techniquement, Cineplexé a développé un concept innovant de construction avec l'entreprise de charpente Mathis. Il s'agit

de portiques en bois lamellé-collé qui, avec un haut niveau de préfabrication en atelier, permettent de livrer le projet de 1145 m<sup>2</sup> en moins d'un an pour moins de 2 millions €, prix garantis ! A surface équivalente, cela représenterait une économie de 15 à 20%. ■

